



PRÉFET DE LA RÉGION RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint Denis, le 1^{er} juin 2022

Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) Approbation du dispositif 2022-2027 à La Réunion

La Réunion est particulièrement exposée aux risques d'inondation : risque de submersion marine lié aux houles australes et cycloniques, débordement des cours d'eau...

Le Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) constitue la feuille de route des acteurs réunionnais pour la gestion des risques d'inondation. Il vise, dans le contexte du changement climatique, à une plus grande résilience du territoire et une meilleure protection de la population.

Ce document a été approuvé par arrêté préfectoral le 4 mai 2022, publié au journal officiel de la République Française le 14 mai 2022.

Un plan élaboré par l'ensemble des acteurs

Ce second PGRI a été élaboré par l'ensemble des partenaires territoriaux et tout particulièrement les collectivités locales. Il fixe notamment les objectifs suivants :

- approfondir la connaissance des phénomènes,
- être mieux préparé aux crises,
- guider l'aménagement des espaces en réduisant la vulnérabilité,
- mobiliser la population et les acteurs institutionnels.

Un PGRI qui complète les actions engagées lors du précédent plan

Le PGRI 2022 – 2027 tient compte des progrès déjà accomplis dans le cadre du plan précédent avec notamment :

- la mise à disposition de la population réunionnaise du niveau de vigilance des crues pour 17 bassins versants sur le site Vigicruces-reunion.re ;
- la couverture quasi intégrale du département par des plans de prévention des risques ;
- le déploiement de programmes de sensibilisations de la PIROI (Croix-Rouge Française), qui renforcent la culture des citoyens aux risques, et en particulier des jeunes.

Dans un cadre respectueux de l'environnement, le PGRI 2022-2027 poursuit l'ambition d'une gestion intégrée de la ressource en eau. Certaines de ses dispositions sont communes à celles du Schéma directeur d'aménagement et de gestions des eaux de La Réunion 2022-2027 (SDAGE).

Contact presse

Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77

Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr

Internet : www.reunion.gouv.fr

Twitter : @Prefet974 / Facebook : @Prefet974